

Fonds de Solidarité Logement
Accompagnement Logement
Chargé.e de mission logement
PASP de l'Avesnois
64 rue Léo Lagrange - CS 50107
59351 AVESNES-SUR-HELPE
Cedex Tél : +333 59 73 11 08
pasp-avesnois@lenord.fr

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

REPÉRAGE D'UNE PROBLÉMATIQUE LOGEMENT

Cette fiche est à compléter par la structure d'accueil lorsqu'une ou des problématiques nécessitant un accompagnement logement ont été identifiées.

Pour bénéficier d'une mesure d'accompagnement logement dans le cadre du FSL, le ménage doit répondre à deux critères liés :

- Aux ressources : le revenu du ménage ne doit pas dépasser 2 RSA,
- Et à la nature et l'importance des difficultés rencontrées (de logement ou financières).

Après instruction de cette demande par le secrétariat du FSL et au vu des problématiques rencontrées, un diagnostic social pourra être prescrit auprès d'un opérateur agréé afin d'identifier l'accompagnement logement le plus adapté.



IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom de la structure :
 Adresse de la structure :
 Téléphone : Adresse mail :
 Nom de l'intervenant :
 Adresse mail de l'intervenant :
 Qualité et cadre d'intervention de l'accueillant :

 Contact préalable nécessaire

IDENTIFICATION DU MÉNAGE

Nom et Prénom du demandeur :
 Date de naissance : Lieu de naissance
 Nom et Prénom du conjoint :
 Date de naissance : Lieu de naissance
 Composition familiale : +
 Âge des enfants :
 Âge des autres personnes du foyer :
 Adresse courrier :
 Adresse lieu de vie :
 Téléphone : Typologie du logement
 Nature et montant des ressources :
 Si connu, N°IODAS FSL :
 Précisez la situation du ménage :
 Locataire du parc privé Hébergé chez un tiers
 Locataire du parc public SDF
 Locataire du parc SOLIHA Foyer ou résidence sociale (RHJ, FTM, centre maternel...)
 Hébergement d'urgence Propriétaire occupant
 CHRS
 La famille a-t-elle un dossier de surendettement ? Oui Non

LES PROBLÉMATIQUES LOGEMENT REPÉRÉES

ACCÈS	MAINTIEN
<input type="checkbox"/> Sans domicile propre <input type="checkbox"/> Hébergé dans les dispositifs institutionnels <input type="checkbox"/> Détenteur d'un bail précaire <input type="checkbox"/> Vivant en surpeuplement extrême dans le parc privé <input type="checkbox"/> Vivant dans un logement déclaré insalubre <input type="checkbox"/> Couple, parent isolé, ou allocataire RSA vivant chez un tiers <input type="checkbox"/> En situation de perte irrémédiable du logement <input type="checkbox"/> Locataire avec taux d'effort trop élevés - hors procédure d'expulsion <input type="checkbox"/> Locataire avec taux d'effort trop élevés - procédure d'expulsion en cours	<input type="checkbox"/> Commandement de payer – impayés de loyer <input type="checkbox"/> Expulsion <input type="radio"/> Assignation <input type="radio"/> Commandement de quitter les lieux <input type="radio"/> Concours de la Force publique <input type="checkbox"/> Dettes multiples (Eau, électricité, gaz et loyer) <input type="checkbox"/> Suite refus FSL – maintien non durable (TE loyer <33%) <input type="checkbox"/> Conflits avec bailleur, fournisseur et voisinage <input type="checkbox"/> Problème de gestion du logement (hygiène, appropriation)

Le ménage a-t-il déposé une demande de logement ? Oui Non

Si oui, N° unique départemental :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le ménage fait-il des recherches de logement dans le parc privé ? Oui Non

COMMENTAIRES ÉVENTUELS (PROBLÉMATIQUES LOGEMENTS, AUTRES PROBLÉMATIQUES)

La famille est-elle connue des services sociaux (si oui dans quel cadre) ? Quelle est la demande de l'utilisateur, son projet logement, les démarches en cours... (si besoin, joindre un rapport social circonstancié)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AUTRES INTERVENANTS AUPRÈS DU MÉNAGE ET PROBLÉMATIQUE ABORDÉE (SSP, TUTELLE, RÉFÉRENT, RSA, CMP, CSA)

NOM DE L'INTERVENANT ET STRUCTURE	PROBLÉMATIQUE ABORDÉE

Au regard des problématiques rencontrées et en référence à la partie relative à l'accompagnement logement dans le Règlement Intérieur du FSL, un diagnostic sera sollicité auprès d'un opérateur.

Le (les) demandeur(s) déclare(nt) avoir été informé(s) par l'accueillant et accepte(nt) que les informations recueillies soient communiquées à un opérateur pour qu'un diagnostic de leur situation soit réalisé.

Fait à

L'accueillant

(cachet et signature)

Le

Le (les) demandeurs

(signature)

Visa du supérieur hiérarchique

.....

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique et manuel, destiné à la gestion du fonds de solidarité pour le logement (FSL) pour lequel le Département du Nord est responsable de traitement. Pour plus d'information sur ce dernier, vous pouvez vous rendre sur l'espace données personnelles du site lenord.fr ou contacter le délégué à la protection des données du Département du Nord à l'adresse dpd@lenord.fr.